



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## La Poste

Question écrite n° 28232

### Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation des agents de maîtrise de La Poste. Depuis 1994, ces personnels revendiquent une amélioration du déroulement de leur carrière à travers la création d'un indice supplémentaire de fin de carrière d'au moins 30 points par rapport à l'actuel dernier indice (638 brut). Cette revendication s'appuie sur une évolution de leur métier et de leurs compétences, en particulier depuis la réforme de La Poste en 1992 qui a induit l'apparition de nouvelles tâches, notamment dans le domaine commercial. Il lui demande de bien vouloir se pencher sur la situation de ces personnels et de lui préciser le suivi qu'il entend réserver à leurs revendications.

### Texte de la réponse

Les agents de maîtrise de La Poste assurent des responsabilités essentielles dans l'accompagnement de l'évolution des activités de La Poste et dans la mobilisation des postiers sur les enjeux majeurs de l'entreprise. Afin de répondre aux attentes de ces agents, notamment en termes de déroulement de carrière, l'exploitant public envisage un ensemble de mesures de nature à mieux reconnaître le rôle et la professionnalisation de cette catégorie de personnels. Certaines d'entre elles ont des aspects statutaires qui font l'objet d'un examen attentif par les services du ministère chargé des postes et télécommunications en liaison avec les services du budget et de la fonction publique. Il apparaît actuellement prématuré de préjuger des résultats de ces travaux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Dupré](#)

**Circonscription :** Aude (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28232

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 avril 1999, page 2166

**Réponse publiée le :** 12 juillet 1999, page 4330